

FORMULE D'INSCRIPTION

DRC 4771 - ASSISTANAT À LA RÉDACTION D'UNE REVUE JURIDIQUE

NOM: _____ # D'ÉTUDIANT: _____

COURRIEL: _____@uottawa.ca

-
- Pas offerts aux étudiants de 1re année.
 - Ce cours n'est pas ouvert aux étudiants participant au programme d'échanges inter-universitaires durant l'année.

Indiquez vos préférences en utilisant les chiffres 1 à 2, selon qu'il s'agit de votre 1^{er} ou 2^e choix.

(Il est recommandé que l'étudiant de 3e année s'inscrive au trimestre 1)

Trimestre 1: DRC 4771 - (septembre à avril)

Trimestre 2: DRC 4771 - (janvier à août)

La remise du **QUESTIONNAIRE** par l'étudiant ou l'étudiante ne constitue aucunement une inscription à ce cours à option. S'il y a plus de personnes intéressées à ce cours que de places disponibles, il y aura nécessairement une présélection faite par le directeur de la Revue et son adjointe avant le début de la session en fonction du dossier scolaire des candidats et des candidates et du questionnaire remis par eux.

Joindre une copie de votre CV et une lettre en indiquant votre intérêt à joindre l'équipe de la *Revue générale de droit*.

La personne intéressée à participer à cette activité doit donc s'inscrire provisoirement à un autre cours optionnel avant la date limite.

L'assistantat à la *Revue générale de droit* est un cours universitaire de trois crédits qui permet aux étudiants d'améliorer leurs habiletés de recherche, d'approfondir leurs connaissances et d'élargir leurs champs d'intérêt en prenant une part active au processus de publication d'une revue scientifique universitaire.

Le travail consiste principalement à réviser et faire la mise en forme des manuscrits acceptés pour publication. Les assistant.e.s pourraient également assumer d'autres tâches, liées au processus d'évaluation ou de révision des articles, que le directeur ou l'adjointe à la Revue leur demanderont sporadiquement.

L'assistantat se déroule au choix de l'étudiant soit de septembre à avril (sessions d'automne et d'hiver), soit de janvier à août (sessions d'hiver et d'été).

L'assistantat est ouvert aux étudiant.e.s qui ont déjà réussi la première année de droit avec une bonne moyenne et qui font preuve de motivation, de curiosité intellectuelle et d'un intérêt marqué pour la recherche en droit, la lecture et la rédaction. La Revue recherche aussi des étudiant.e.s perfectionnistes, autonomes, et travaillant.e.s.

La Revue invite tous ceux et celles intéressé(e)s à s'inscrire au cours DRC 4771.